

**DÉCLARATION DE
PERTE DE CERTIFICAT D' ACTIONS
(Articles 80(1) et 80(2) LCSA)**

DÉCLARATION DE PERTE DE CERTIFICAT D' ACTIONS

À : (Dénomination sociale)

À L' ATTENTION DU CONSEIL D' ADMINISTRATION

Je soussigné(e), (nom de l' actionnaire), résidant et domicilié(e) au
(adresse), province de Québec, déclare solennellement ce qui suit :

[...]

© edilex inc.
www.edilex.com